

## BENOIT HAMON

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 5 septembre 2013

Benoît HAMON se rendra demain à Bruxelles accompagné d'une délégation de députés et sénateurs, issus de toutes les tendances politiques, sur le thème de l'étiquetage obligatoire de l'origine des viandes.

Benoît HAMON, ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation, se rendra demain à Bruxelles, accompagné de parlementaires des différents groupes politiques du Sénat et de l'Assemblée nationale, sur le thème de l'étiquetage sur l'origine des viandes.

A la demande du ministre, les parlementaires participeront à un entretien avec Tonio BORG, Commissaire européen à la Santé, référant sur la question de l'étiquetage sur l'origine des viandes.

Le 15 juillet dernier, lors du Conseil Agriculture et Pêche devant les ministres des autres Etatsmembres et du Commissaire BORG, Benoît HAMON rappelait qu'en réponse à la crise de la viande de cheval, les citoyens européens attendaient des réponses fortes des Etats membres et de la Commission.

Le ministre avait alors souligné que le renforcement des contrôles et des sanctions avancé par la Commission était certes nécessaire, mais pas suffisant. Ce renforcement des sanctions pour les cas de fraudes économiques ayant déjà été intégrées au projet de loi Consommation, le ministre et les parlementaires français porteront demain devant le commissaire leur souhait de voir la Commission européenne proposer une disposition législative qui améliore la traçabilité de la viande dans les plats préparés :

## Contact presse:

Cabinet de Benoît HAMON - Anne-Sophie DE FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

